

## ***PROGRAMME DE FORMATION BTS SP3S***

### ***SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL***

#### ***OBJECTIFS DE LA FORMATION***

---

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le diplôme BTS SP3S, délivré par l'Education Nationale et ainsi acquérir un niveau III.

Ce BTS permet d'exercer des activités professionnelles et missions transversales telles que l'organisation, l'administration, la communication, la gestion des projets, les démarches qualités. Ces activités et missions se déroulent au sein d'établissements médicaux sociaux et structure de protection sociale.

Dans le cadre de son intervention, le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics.

Il participe à l'évolution de la structure et peut, selon la structure, assurer la coordination et l'animation d'équipe.

#### ***NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS***

---

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, et conformément au Décret n°96-195 du 8 mars 1996 – art.4 JORF 15 mars 1996 : l'apprenant doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années ou être titulaire d'un BAC.

#### ***ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION – DURÉE DE FORMATION***

---

- Lieu de la formation : MFR La Saillerie – 2 rue Pilastre – 49100 ANGERS ☎ 02 41 21 14 31
- Dates de la formation : Du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 29 mai 2020
- Horaires de formation : de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45
- Enseignements théoriques : 1057 heures de formation
- Présences en entreprise : 1589 heures
- Effectif maximal de 20 apprenants.
- Ouverture de session 12 personnes (minimal)



MFR " La Saillerie "

## **PRÉSENTATION DU MÉTIER**

---

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels

### **Quels sont les métiers accessibles avec le BTS SP 3S ?**

- ✓ Responsable de secteur en service d'aide à domicile,
- ✓ Coordinateur d'activités sociales,
- ✓ Coordinateur de secrétariat de services médicaux,
- ✓ Conseiller d'action sociale,
- ✓ Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale...

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

---

### **Enseignements théoriques :**

#### **Module A : INSTITUTIONS ET RESEAUX**

1. Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux
2. Politiques sanitaires et sociales
3. Institutions : domaines de compétences et mode de fonctionnement

#### **Module B : PUBLICS**

1. Contexte sociodémographique
2. Eléments de psychologie sociale
3. Liens dynamiques entre publics et institutions

#### **Module C : PRESTATIONS ET SERVICES**

1. Notions de prestations et des services
2. Diversité des prestations et services sanitaires et sociaux
3. Droit aux prestations
4. Offre de services

#### **Module D : TECHNIQUES de L'INFORMATION et de la COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1. Théories et modèles de la communication
2. Ethique et déontologie
3. Techniques de communication
4. Systèmes d'information et de communication du secteur sanitaire et social

#### **Module E : LES RELATIONS DE TRAVAIL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

1. Les organisations
2. Relations collectives de travail
3. Relations individuelles de travail
4. Gestion des ressources humaines

#### **Module F : TECHNIQUES DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

1. Gestion documentaire
2. Techniques de recueil, de traitement et de stockage de l'information
3. Comptabilité financière

**Module G : METHODOLOGIES APPLIQUEES AU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL**

1. Introduction au recueil de données
2. Méthodes d'investigation
3. Démarche de projet
4. Démarche qualité

**Modules D'ENSEIGNEMENT GENERAL**

1. Français
2. Anglais

**Module TRANSVERSAL : ACTION PROFESSIONNELLE**

80 heures sont consacrées au travail à mener sur les actions professionnelles.



Chaque apprenant doit avoir son propre matériel informatique.

**Présence en entreprise :**

En dehors du cadre de l'emploi, les apprenants du BTS SP3S doivent réaliser au total 13 semaines de stage afin d'appréhender au mieux les différents métiers qu'ils pourront exercer.

- ✓ Un stage dans une structure du champ de la **protection sociale** (durée 6 semaines)
- ✓ Un stage dans une structure du champ **médico-social** (durée 7 semaines)

Les structures de stage possibles :

- ✓ Etablissements et services de santé : cliniques, hôpitaux, centres de prévention,...
- ✓ Etablissements sociaux éducatifs : centres sociaux, éducations spécialisées, CCAS,...
- ✓ Etablissements médico-sociaux : maisons de retraite, cabinets médicaux, aides à domiciles,...
- ✓ Organismes de protection sociale : centres de sécurité sociale, mutuelles, caisses de prévoyance, caisse de retraite...

Les missions qui peuvent être confiées au stagiaire pendant les stages :

- ✓ Participation à l'accueil, l'orientation des personnes, identification des besoins et la mise en relation avec les services adéquats.
- ✓ Travail en réseau avec les partenaires de la structure.
- ✓ Gestion des dossiers des prestataires, Instruction en fonction des besoins identifiés.
- ✓ Prise de part active dans la coordination et l'animation d'équipe, participation à la gestion des compétences.
- ✓ Inscription dans une démarche de gestion de projet : réalisation d'enquêtes, analyse de données, propositions d'actions.
- ✓ Organisation de réunions, de séminaires sur le plan administratif et logistique.
- ✓ Collaboration à la gestion financière de l'entreprise.

*Programme établi selon le référentiel de l'Education Nationale et le décret d'application de la formation continue ([Décret n°96-195 du 8 mars 1996 - art. 4 JORF 15 mars 1996](#))*

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

---

La formation est assurée par une équipe de formateurs aux compétences validées, tant en terme de niveau que d'expérience professionnelle et de qualification pédagogique.



MFR " La Saillerie "

Cette action de formation se décompose ainsi :

- Enseignements théoriques en face à face avec les formateurs
- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Suivis individuels
- Support de cours (papier/drive)
- Vidéo-projecteur

### ***SUIVI ET ÉVALUATION***

---

Chaque module fait l'objet d'évaluations régulières, sous forme de contrôles surveillés :

- Mises en situation
- Travaux dirigés
- Préparation aux examens

A la fin de chaque semestre, le bilan de ces évaluations est discuté par l'ensemble des formateurs réunis en conseil, afin de positionner le stagiaire par rapport à l'atteinte des objectifs de la formation. Ce bilan des évaluations est remis individuellement à chaque apprenant lors d'un entretien en face à face.

Au cours de la formation, les apprenants sont mis en situation d'examen blanc et sont soumis aux épreuves écrites ou orales dans les mêmes conditions que l'examen final. Des professionnels participent à ces examens blancs en tant que jury. Un suivi en milieu professionnel est effectué par les formateurs.

L'apprenant doit réaliser pendant la période de formation :

- Un rapport de stage
- Un projet tutoré

Ces deux dossiers sont élaborés lors des deux périodes de stage et finalisés en fin de formation.

A l'issue de la formation, l'organisme de formation délivre à l'apprenant une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

### ***MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION***

---

Les feuilles de présence sont signées par l'apprenant et l'intervenant par demi-journées de formation.

Pour les stages en entreprise, une attestation de présence sera complétée par l'apprenant et validé par la structure.

### ***RESPONSABLE DE L'ACTION DE FORMATION***

---

Maud Douillard, Directrice

***COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION***

---

Volume horaire : 1057 Heures d'enseignement théoriques

Tarif horaire : 9.15 € (dans le cadre d'un contrat de travail)

1057 Heures x 9.15 € = 9 671.55 €

Frais inscription/administratif/sélection : 130.00 € (frais non remboursables en cas de refus du dossier ou abandon du stagiaire)

Coût total de cette action de formation : **9 801.55 €**

*Fait à Angers,*

*Le lundi 19 mars 2018*

*Maud Douillard*

*Directrice*

  
2 rue Pilastre  
49100 ANGERS  
Tél. : 02 41 21 14 31  
www.lasaillerie.org

## Référentiel des activités professionnelles

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits des publics, le titulaire du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure-employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

### Secteurs d'emplois

Le titulaire du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance,
- institutions de prévoyance...);
- établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...);
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...);
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...);
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales,
- associations et entreprises d'aide à la personne...).

Les emplois occupés relèvent principalement de la fonction publique d'État, de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de conventions collectives spécifiques aux champs sanitaires et sociaux.

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale ;
- responsable de secteur en service d'aide à domicile ;
- coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...);
- assistant aux délégués à la tutelle ;
- assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer ;
- coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil ;
- conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences du champ sanitaire et social pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Selon les établissements ou les services, les emplois ci-dessus recouvrent différents métiers pour lesquels sont assurées tout ou partie des activités et des tâches analysées dans le référentiel des activités professionnelles.

## Fonctions et activités

### F1 – fonction de relation et de communication

- Accueil et information des usagers, des familles
- Collaboration avec d'autres professionnels, travail avec les partenaires
- Participation à des réunions de services, à des réunions thématiques, à des réunions d'information

### F2 – fonction de gestion de la demande et du besoin de l'utilisateur

- Traitement de la demande et du besoin en lien avec l'offre de services
- Gestion de dossiers des patients, des usagers, des familles
- Instruction de dossiers en vue de délivrer ou de percevoir des prestations, des aides...

### F3 – fonction d'organisation et de promotion des activités de la structure

- Gestion des documents (papier, informatique) liés aux activités de la structure
- Participation à la gestion comptable des activités de la structure
- Participation à la démarche qualité
- Contribution à la démarche de projet
- Préparation technique de réunions, d'événements liés au fonctionnement de la structure (séminaire, journée porte-ouverte...)
- Veille technique permanente

### F4 – fonction d'organisation, de gestion et d'animation d'équipe

- Participation, à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- Participation à la gestion d'équipes
- Coordination d'équipes

#### Modalités d'examen

Epreuves	Forme	Durée
Culture générale et expression	Ecrite	4h
Langue Vivante	Orale	45 min
Gestion	Ecrite	3h30
Publics et institutions	Ecrite	4h
Techniques professionnelles	Pratique	5h
Soutenance du projet tutoré	Orale	40 min



MFR " La Saillerie "

# Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5297**

## Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	
Modalités d'élaboration de références :	Recteur de l'académie
20ème Commission professionnelle consultative	

## Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

**Code(s) NSF :** 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 332 Travail social

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il s'inscrit son activité dans une logique de réseau. Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...)
- établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...)
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, service d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse..)
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...)
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...)





MFR " La Saillerie "

Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale, responsable de secteur en service d'aide à domicile, coordonnateur d'activités sociales, assistant aux délégués à la tutelle, coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil, assistant médical dans des centres de lutte contre le cancer, conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

- [K1201](#) : Action sociale
- [K1403](#) : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les unités constitutives du diplôme sont les suivantes :

- culture générale et expression
- langue vivante 1
- gestion
- publics et institutions
- techniques professionnelles
- soutenance du projet tutoré

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		idem
	<b>Oui</b>		<b>Non</b>
Accessible en Nouvelle Calédonie	X		
Accessible en Polynésie Française			X

**Référence du décret général :** Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :** Arrêté du 19 juin 2007 Première session en 2009

**FORMATION BTS SP3S SESSION 2018-2020**  
**DU 01/10/2018 AU 29/05/2020**

Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019
1 S	1 L C	1 J F	1 S	1 M F	1 V C	1 V C	1 L E	1 M F	1 S	1 L E
2 D	2 M C	2 V E	2 D	2 M	2 S	2 S	2 M E	2 J C	2 D	2 M E
3 L	3 M C	3 S	3 L E	3 J E	3 D	3 D	3 M C	3 V C	3 L E	3 M E
4 M	4 J C	4 D	4 M E	4 V E	4 L E	4 L E	4 J C	4 S	4 M E	4 J C
5 M	5 V C	5 L E	5 M E	5 S	5 M E	5 M E	5 V C	5 D	5 M E	5 V C
6 J	6 S	6 M E	6 J C	6 D	6 M E	6 M E	6 S	6 L E	6 J C	6 S
7 V	7 D	7 M E	7 V C	7 L E	7 J C	7 J C	7 D	7 M E	7 V C	7 D
8 S	8 L C	8 J C	8 S	8 M E	8 V C	8 V C	8 L E	8 M F	8 S	8 L E
9 D	9 M C	9 V C	9 D	9 M E	9 S	9 S	9 M E	9 J C	9 D	9 M E
10 L	10 M C	10 S	10 L E	10 J C	10 D	10 D	10 M E	10 V C	10 L F	10 M E
11 M	11 J C	11 D F	11 M E	11 V C	11 L E	11 L E	11 J C	11 S	11 M E	11 J C
12 M	12 V C	12 L E	12 M E	12 S	12 M E	12 M E	12 V C	12 D	12 M E	12 V C
13 J	13 S	13 M E	13 J C	13 D	13 M E	13 M E	13 S	13 L E	13 J C	13 S
14 V	14 D	14 M E	14 V C	14 L E	14 J C	14 J C	14 D	14 M E	14 V C	14 D F
15 S	15 L C	15 J C	15 S	15 M E	15 V C	15 V C	15 L E	15 M E	15 S	15 L E
16 D	16 M C	16 V C	16 D	16 M E	16 S	16 S	16 M E	16 J C	16 D	16 M E
17 L	17 M C	17 S	17 L E	17 J C	17 D	17 D	17 M E	17 V C	17 L E	17 M E
18 M	18 J C	18 D	18 M E	18 V C	18 L E	18 L E	18 J C	18 S	18 M E	18 J E
19 M	19 V C	19 L E	19 M E	19 S	19 M E	19 M E	19 V C	19 D	19 M E	19 V E
# J	# S	20 M E	# J C	# D	# M E	# M E	# S	# L E	# J C	# S
21 V	21 D	21 M E	21 V C	21 L E	21 J C	21 J C	21 D	21 M E	21 V C	21 D
# S	# L C	22 J C	# S	# M E	# V C	# V C	# L F	# M E	# S	# L E
# D	# M C	23 V C	# D E	# M E	# S	# S	# M E	# J C	# D	# M E
# L	# M C	24 S	# L E	# J C	# D	# D	# M E	# V C	# L E	# M E
25 M	25 J C	25 D	# M F	25 V C	25 L C	25 L E	25 J C	25 S	25 M E	25 J E
# M	# V C	26 L E	# M E	# S	# M C	# M E	# V C	# D	# M E	# V E
27 J	27 S	27 M E	# J E	27 D	27 M C	27 M E	27 S	27 L E	27 J C	27 S
# V	# D	28 M E	# V E	# L E	# J C	# J C	# D	# M E	# V C	# D
# S	# L E	29 J C	# S	# M E		# V C	# L E	# M E	# S	# L E
# D	# M E	30 V C	# D	# M E		# S	# M E	# J F	# D	# M E
	31 M E		31 L E	31 J C		31 D		31 V C		# M E
HC 0	HC 140	HC 56	HC 42	HC 49	HC 77	HC 63	HC 63	HC 63	HC 56	HC 28
HS 0	HS 21	HS 91	HS 105	HS 98	HS 63	HS 84	HS 84	HS 77	HS 77	HS 133
							T 637			
							E 700			

Planning prévisionnel au 16 février 2018



MFR "La Sallerie"



MFR "La Sallerie"

### FORMATION BTS SP3S SESSION 2018-2020

DU 01/10/2018 AU 29/05/2020

Août 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019
1 J E	1 D	1 M E	1 V F	1 D	1 M F	1 S	1 D	1 M E	1 V F	1 L
2 V E	2 L E	2 M E	2 S	2 L E	2 J C	2 D	2 L E	2 J C	2 S	2 M
3 S	3 M E	3 J C	3 D	3 M E	3 V C	3 L E	3 M E	3 V C	3 D	3 M
4 D	4 M E	4 V C	4 L E	4 M E	4 S	4 M E	4 M E	4 S	4 L E	4 J
5 L E	5 J C	5 S	5 M E	5 J E	5 D	5 M E	5 J C	5 D	5 M E	5 V
6 M E	6 V C	6 D	6 M E	6 V E	6 L E	6 J C	6 V C	6 L E	6 M E	6 S
7 M E	7 S	7 L E	7 J E	7 S	7 M E	7 V C	7 S	7 M E	7 J E	7 D
8 J E	8 D	8 M E	8 V E	8 D	8 M E	8 S	8 D	8 M E	8 V F	8 L
9 V E	9 L E	9 M E	9 S	9 L E	9 J C	9 D	9 L E	9 J C	9 S	9 M
10 S	10 M E	10 J C	10 D	10 M E	10 V C	10 L E	10 M E	10 V C	10 D	10 M
11 D	11 M E	11 V C	11 L F	11 M E	11 S	11 M E	11 M E	11 S	11 L E	11 J
12 L E	12 J C	12 S	12 M E	12 J E	12 D	12 M E	12 J C	12 D	12 M E	12 V
13 M E	13 V C	13 D	13 M E	13 V E	13 L E	13 J C	13 V C	13 L F	13 M E	13 S
14 M E	14 S	14 L E	14 J E	14 S	14 M E	14 V C	14 S	14 M C	14 J E	14 D
15 J F	15 D	15 M E	15 V E	15 D	15 M E	15 S	15 D	15 M C	15 V E	15 L
16 V E	16 L E	16 M E	16 S	16 L E	16 J C	16 D	16 L E	16 J C	16 S	16 M
17 S	17 M E	17 J C	17 D	17 M E	17 V C	17 L C	17 M E	17 V C	17 D	17 M
18 D	18 M E	18 V C	18 L E	18 M E	18 S	18 M C	18 M E	18 S	18 L E	18 J
19 L E	19 J C	19 S	19 M E	19 J E	19 D	19 M C	19 J C	19 D	19 M E	19 V
# M E	# V C	20 D	# M E	# V E	# L E	# J C	# V C	# L C	# M E	# S
21 M E	21 S	21 L E	21 J E	21 S	21 M E	21 V C	21 S	21 M C	21 J F	21 D
# J E	# D	22 M E	# V E	# D	# M E	# S	# D	# M C	# V E	# L
# V E	# L E	23 M E	# S	# L E	# J C	# D	# L E	# J C	# S	# M
# S	# M E	24 J C	# D	# M E	# V C	# L E	# M E	# V C	# D	# M
25 D	25 M E	25 V C	# L E	25 M F	25 S	25 M E	25 M E	25 S	25 L E	25 J
# L E	# J C	26 S	# M E	# J E	# D	# M E	# J C	# D	# M E	# V
27 M E	27 V C	27 D	# M E	27 V E	27 L E	27 J C	27 V C	27 L E	27 M E	27 S
# M E	# S	28 L E	# J E	# S	# M E	# V C	# S	# M E	# J E	# D
# J E	# D	29 M E	# V E	# D	# M E	# S	# D	# M E	# V E	# L
# V E	# L E	30 M E	# S	# L E	# J C		# L E	# J C	# S	# M
31 S		31 J C		31 M E	31 V C		31 M E		31 D	
HC 0	HC 56	HC 63	HC 0	HC 0	HC 70	HC 77	HC 56	HC 98	HC 0	HC 0
HS 147	HS 91	HS 98	HS 133	HS 147	HS 84	HS 63	HS 98	HS 49	HS 126	HS 0
							T 420	1057		
							E 889	1589		

Planning prévisionnel au 16 février 2018